Université de Montréal Faculté de l'aménagement

AME 7406 – ATELIER DE RÉDACTION DE DEMANDES DE BOURSES EN AMÉNAGEMENT (1.0)

Horaire: Vendredi de 9h00 à midi

Calendrier : 4 septembre au 2 octobre 2020 Lieu : à distance par visioconférence (Zoom)

Prof. Danielle Labbé

Courriel : <u>danielle.labbe@umontreal.ca</u>
Disponibilité : sur rendez-vous par courriel

Description générale : Séminaire thématique traitant les compétences transversales de recherche. 1 crédit - Aucun prérequis pour suivre ce séminaire.

Description détaillée : Activités théoriques et pratiques visant à accompagner les étudiants dans la rédaction de demandes de bourses. Au terme de cet atelier, les étudiant(e)s auront :

- Développé leurs aptitudes à présenter leur projet de recherche de manière concise, précise et cohérente.
- Développé leur jugement critique dans l'appréciation d'un devis de recherche.
- Appris à communiquer leurs intentions de recherche à des personnes de différents domaines.
- Produit une demande de bourse convaincante en prévision de son dépôt auprès d'un organisme de financement.

Thèmes abordés:

- Planification
- Structure d'un devis de recherche
- Rédaction scientifique pour un lectorat non-disciplinaire
- Principes de l'argumentation
- Trucs de rédaction (organisation des idées, structure de phrases, niveau de langage, etc.)

Travaux et évaluation :

Ce cours est évalué par une mention « complété » ou « non-complété ». L'évaluation portera sur :

- i) la participation aux rencontres et aux exercices de groupe et
- ii) la production des ébauches de demande de subvention prévues au programme.

RÈGLES D'ACCÈS AU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ

L'accès au campus est strictement limité à des activités en présidentiel très précises. Si vous devez vous rendre au pavillon de la Faculté de l'aménagement ou ailleurs sur le campus pour participer à une des activités en présentiel prévues dans vos cours, plusieurs directives s'appliquent, notamment:

- 1. Il est de votre responsabilité et votre obligation de procéder à une autoévaluation de votre état de santé avant de vous déplacer.
- 2. Il est obligatoire de porter un couvre-visage dans tous les espaces intérieurs des campus de l'Université de Montréal.
- 3. Apportez votre bouteille d'eau. Si vous la remplissez à une fontaine, lavez-vous les mains après chaque remplissage.
- 4. Nous vous recommandons d'apporter votre propre bouteille de solution hydro alcoolique et des lingettes de désinfection.

Toute l'information relative à la COVID-19 diffusée à l'intention de la communauté étudiante de l'UdeM se trouve sur le site <u>info COVID-19</u>. D'autres informations relatives au retour sur le campus sont aussi disponibles sur ce site. L'information est mise à jour régulièrement.

INTÉGRITÉ, FRAUDE ET PLAGIAT

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site http://www.integrite.umontreal.ca/ de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE)

http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm.

RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DU DROIT À L'IMAGE

L'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours (incluant les enregistrements audio et vidéo) est assujetti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image. Il est interdit de faire son propre enregistrement audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit du professeur. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

CALENDRIER		
Date	Contenu	Exercice/travail préparatoire
4 sept.	- Prise de contact - Construction des éléments du squelette	
11 sept.	 - Bref retour sur les conseils de l'UdeM & McGill - Capsule théorique - structure du devis - Travail conseil sur les devis sur une page 	Production devis sur 1 page (à téléverser sur StudiUM avant le 11 sept., à 9h am)
18 sept.	- Analyse de demandes financées - Capsule théorique - trucs rédaction	Lecture de demandes de bourse financées + analyse fine d'un dossier
25 sept.	- Analyse collective des devis bonifiés - commentaires et suggestions	Révision du devis format de l'organisme subventionnaire visé (à téléverser sur StudiUM avant le lundi 24 sept. à 17h)
2 oct	- À déterminer (critique finale collective ou rencontre individuelle)	Version quasi-finale pour dépôt